L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 28 MARS 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
[illegible]
G. F. WEISSE, [illegible]
E. DUVERGER, [illegible]

Rue de Chartres No. 56, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 28 MARS.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de [illegible] pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons décidé de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

M. DOUGLASS ET LE KANSAS.

Nous avons cessé de publier le compte-rendu des délibérations du Congrès à cause de l'aridité des rapports écourtés que nous trouvons dans les journaux du nord. Ces bulletins incomplets n'offrent aucun intérêt et n'éclairent en rien le lecteur sur la marche des travaux du Capitole. Ajoutons que les rapports complets et détaillés ne sont guère plus intéressants; pour arriver à un bon discours il faut en affronter de détestables. Mais il arrive parfois que la monotonie des séances, et conséquemment du compte-rendu, soit rompue par des discussions intéressantes sur les questions à l'ordre du jour.

Une de ces discussions a eu lieu le 20 de ce mois au Sénat. Le comité des territoires venait de faire son rapport sur le bill relatif à l'organisation d'un gouvernement d'Etat dans le territoire de Kansas. On savait que M. Douglass, auteur du bill territorial qui a de nouveau allumé la guerre entre les champions et les adversaires de l'esclavage, profiterait de l'occasion pour prononcer un discours sur le projet et sur les affaires du Kansas en général, et les curieux se pressaient de toutes parts. M. Douglass, en effet, n'est pas seulement l'auteur de la célèbre loi qui lui a valu les malédictions de certains abolitionistes du Nord, il est aussi celui des aspirants à la candidature présidentielle qui a peut-être en ce moment le plus de chances d'être désigné par la convention de Philadelphie. Aussi, comme nous venons de le dire, le public était-il, le 20 de ce mois, beaucoup plus nombreux que de coutume au Sénat, et la salle des délibérations avait cette physionomie particulière qui lui est propre dans les circonstances solennelles.

M. Douglass a pris la parole comme rapporteur du comité des territoires et s'est plaint du manque de courtoisie dont avait fait preuve quelques jours auparavant son collègue M. Trumbull. Celui-ci avait combattu le rapport de la majorité du comité en l'absence du rapporteur (M. Douglass), sans l'avoir prévenu. M. Douglass laissant ensuite de côté cette question personnelle, a abordé la question principale et a brièvement analysé le bill. Il a déclaré que le comité des territoires avait eu la preuve de fraudes commises dans sept districts électoraux sur les dix-huit que renferme le Kansas. Mais comme dans les onze autres districts, formant la majorité, la sincérité de l'élection n'a point été contestée, on ne peut pas mettre en doute le caractère légal de la législature issue de la dite élection.

M. Douglass a vivement combattu l'assertion de ceux qui prétendent que les free-soilers, en agitant le Kansas et en s'insurgeant même, n'ont fait que se protéger et défendre leurs droits. Il a prouvé que leur intention bien formelle, telle qu'elle ressort des actes de leurs conventions, était de renverser le gouvernement territorial établi en vertu de la loi du Congrès et même de s'attaquer, s'il le fallait, au gouvernement fédéral. Ce malheureux état de choses n'a pas été causé par le bill de Nebraska; il n'est pas non plus le résultat de l'abrogation du compromis du Missouri; il a été amené par l'officieuse intervention des sociétés d'émigration qui, en cherchant à s'emparer de la direction des affaires au Kansas, a poussé le Sud et surtout le Missouri à user de représailles. Les champions de l'esclavage n'ont pas voulu que leurs adversaires s'établissent en conquérants dans le territoire. Si on avait laissé l'émigration suivre son cours naturel, il n'y aurait eu aucune difficulté et la loi de Nebraska aurait porté les fruits salutaires qu'on en attendait.

M. Douglass n'a pas hésité à stigmatiser du nom de traîtres les free-soilers du Kansas qui luttent les armes à la main contre le gouvernement légal et constitutionnel. Il les a menacés de toute la rigueur des lois et du châtiment réservé à la trahison. Il a néanmoins exprimé l'espoir que les autorités fédérales ne seraient pas obligées d'en arriver à de pareilles extrémités et que les rebelles du Kansas auraient assez de raison pour ne point lasser la patience du gouvernement.

M. Douglass a parlé pendant trois heures et a été applaudi à plusieurs reprises. Le Sud partage pleinement les sentiments qu'il a exprimés au sujet des agitateurs qui se sont jetés dans le Kansas, et nous aimons à croire que le discours du sénateur de l'Illinois modifiera l'opinion qui, dans le Nord, s'est prononcée ouvertement en faveur des abolitionistes du Kansas.

EUROPE.

Nos journaux européens qui auraient dû arriver hier, nous parviendront peut-être ce matin si la malle-poste ne reste pas embourbée quelque part. En attendant, nous allons traduire des feuilles du Nord, ce que nous y trouvons d'intéressant.

FRANCE.

DISCOURS DE L'EMPEREUR A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

L'Assemblée Législative s'est réunie le 3 de ce mois. L'empereur a prononcé le discours suivant:

"La dernière fois que je vous ai convoqués, nous avions l'esprit occupé d'un sujet de la plus haute importance. Les armées alliées s'épuisaient dans un siège, où l'opiniâtreté de la défense rendait le succès douteux. L'Europe indécise, semblait vouloir attendre la fin de la lutte pour se prononcer. Afin de continuer la guerre je vous demandai un emprunt que vous m'avez accordé à l'unanimité, bien qu'il ait pu vous paraître considérable.

"Le prix élevé des subsistances menaçait d'une détresse générale les classes ouvrières, et une perturbation de notre système financier faisait craindre l'interruption des affaires commerciales et du travail.

"Eh bien! grâce à votre appui ainsi qu'à l'énergie déployée par la France et l'Angleterre—grâce surtout à la Providence, ces dangers, s'ils n'ont entièrement disparu, ont été du moins pour la plupart heureusement évités.

"Un grand fait d'armes a décidé une lutte acharnée et sans exemple dans l'histoire, en faveur des armées alliées.

"Depuis ce moment l'opinion de l'Europe s'est prononcée plus ouvertement.

"De tous côtés nos alliances se sont étendues et raffermies.

"Le troisième emprunt a été souscrit sans difficulté. Le pays m'a donné une nouvelle preuve de sa confiance en souscrivant une somme cinq fois plus grande que celle que j'avais demandée. Il a enduré avec une résignation admirable toutes les souffrances inséparables de la cherté des subsistances, souffrances tempérées, il est vrai, par la charité privée, par le zèle des autorités municipales, et par dix millions de francs distribués dans les départements. En ce moment, les arrivages de blé de l'étranger ont causé une baisse sensible—les craintes provenant de la rareté de l'or se sont apaisées, le travail n'a jamais été plus actif, et le revenu plus abondant.

"Les hasards de la guerre ont réveillé l'esprit militaire de la nation. A aucune époque les enrôlements volontaires n'ont été aussi nombreux; jamais les conscrits désignés par le sort n'ont montré autant d'ardeur.

"A ce court exposé de la situation doivent être ajoutés des faits d'une haute signification politique.

"La reine de la Grande Bretagne désireuse de donner à notre pays une preuve de confiance et d'estime, est venue en France pour resserrer les liens qui unissent les deux peuples. L'accueil enthousiaste qu'elle y a rencontré a dû lui faire comprendre combien étaient profonds les sentiments qu'inspirait sa présence et combien ils étaient de nature à fortifier l'alliance des deux nations.

"Le roi de Sardaigne qui, sans regarder derrière lui, a embrassé notre cause avec cette intrépide chaleur qu'il avait déjà montrée sur les champs de bataille, est venu également en France pour consacrer l'union que la bravoure de ses soldats avait déjà cimentée. Ces souverains ont pu voir un pays naguère agité et déchu de son rang dans les conseils de l'Europe, rendu enfin au bonheur et à la tranquillité, jouissant du respect de tous et faisant la guerre, non avec le délire momentané de la passion, mais avec le calme, la justice et l'énergie du devoir. Ils ont vu la France, en même temps qu'elle envoyait 200,000 hommes au-delà des mers, convoquer à Paris tous les arts de la paix, comme si elle voulait dire à l'Europe: "La guerre [illegible] n'est pour moi qu'un épisode; mes idées et mes forces sont en partie toujours dirigées vers les arts de la paix; ne négligeons rien pour nous comprendre avec les [illegible], et ne me forcez pas de jeter dans l'arène des combats toutes les ressources et toute l'énergie d'une grande nation."

"Cet appel semble avoir été entendu, et l'hiver, en suspendant les hostilités, a favorisé l'intervention de la diplomatie.

"L'Autriche a résolu de faire une démarche décisive qui a apporté dans les délibérations toute l'influence du souverain d'un vaste empire.

"La Suède a contracté une alliance plus étroite avec l'Angleterre et la France par un traité qui garantit l'intégrité de son territoire. [illegible] ont été [illegible] St-Pétersbourg par tous les cabinets.

"L'empereur [illegible], qui avait trouvé une situation qu'il n'avait pas faite, paraît guidé par un sincère désir de faire cesser la cause qui a amené un sanglant conflit. Il a franchement accepté les propositions transmises par l'Autriche [illegible] l'honneur de tous comme une base satisfaisante [illegible].

"Aujourd'hui les plénipotentiaires des puissances belligérantes sont réunis à Paris pour fixer les conditions de la paix. L'esprit de modération et d'équité qui les anime doit nous faire espérer un résultat favorable. Néanmoins, attendons la fin des conférences avec dignité, et soyons également prêts, s'il est nécessaire, à tirer encore l'épée ou à tendre une main amie à ceux que nous avons combattus loyalement.

"Quoi qu'il arrive, occupons-nous des moyens propres à augmenter la puissance et la richesse de la France; rendons plus étroite encore, s'il est possible, l'alliance formée par la participation à la même gloire et aux mêmes sacrifices, alliance dont la paix fera encore mieux ressortir les avantages mutuels. Enfin, dans ce moment si solennel pour les destinées du monde, plaçons notre confiance en Dieu afin qu'il guide nos efforts dans le sens le plus conforme aux intérêts de l'humanité et de la civilisation."

Le correspondant parisien d'un journal anglais raconte que l'impératrice a l'habitude, dans les promenades en voiture qu'elle fait au bois de Boulogne, de faire arrêter les chevaux lorsqu'elle aperçoit un bel enfant, de l'embrasser, de le combler de caresses et de le renvoyer chargé de sucreries et de pâtisseries. Or, avisant dernièrement un admirable petit garçon de quatre à cinq ans, elle le fit monter dans son carosse, lui demanda son nom, le caressa, lui remplit les poches de bonbons et après l'avoir embrassé, lui dit d'embrasser à son tour l'empereur. "Non, je ne veux pas, répondit sèchement le petit bonhomme."—"Et pourquoi, demanda l'impératrice? Allons, ne fais pas le méchant et embrasse tout de suite l'empereur."—"Je ne veux pas, je ne veux pas, répliqua l'enfant." "Mais pourquoi pas donc?"—"Je ne veux pas, hurla le mioche, parce que papa le déteste et dit que c'est un cochon."—L'impératrice éclata de rire et loin de taire la boutade de l'enfant terrible, prit un malin plaisir à la répandre partout. L'épithète décochée à brûle-pourpoint à son royal époux paraissait surtout l'amuser singulièrement. Le correspondant ne dit pas si l'empereur a ri d'aussi bon cœur que sa moitié.

Les délibérations du congrès de la paix continuent à être enveloppées du plus profond mystère. On en est réduit aux conjectures, et les journaux belges en font de toutes sortes. On voit que l'empereur lui-même n'est pas sorti des généralités et qu'il s'est abstenu de mettre le public dans le secret des conférences. Louis-Napoléon a voulu être très circonspect dans son discours, et on assure, qu'après l'avoir fait imprimer il l'a encore modifié. L'opinion en était néanmoins satisfaite, et l'on comptait généralement en Europe sur le rétablissement de la paix.

Quant à l'alliance anglo-française, elle paraît plus sincère et plus étroite que jamais.

On ne croit pas que l'armistice, qui doit expirer le 31 mars, soit renouvelé.

Lord Stratford de Redcliffe a, dit-on, présenté à la Porte une note par laquelle le gouvernement anglais demande à celle-ci, comme une garantie des réformes promises, la permission de faire occuper pendant quelque temps par des troupes anglaises, Varna, Gallipoli et Candie. On croyait à Constantinople que si cette question était soumise au Congrès de Paris, les plénipotentiaires de la Russie s'opposeraient aux prétentions de l'Angleterre.

Le maréchal Pélissier est mandé à Paris.

Dépêches Télégraphiques,
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe de quatre jours plus récentes.

Boston, 27 mars.—Le steamer [illegible] appartenant à la ligne des Antilles, est arrivé ici avec des dates de Liverpool du 12 courant.

Nouvelles générales.

Rien d'important par cet arrivage. Le Congrès de la Paix siège tous les jours, mais les plénipotentiaires gardent le plus profond silence sur leurs délibérations.

Les armées en Crimée sont toujours inactives. Cinq mille hommes de troupes anglaises ont été passés en revue à Balaklava le 5 de ce mois.

Les alliés ont fait sauter le 28 février les ouvrages de Sébastopol [illegible].

Les nouvelles de Constantinople annoncent qu'un courrier autrichien était arrivé dans cette dernière ville avec des propositions relatives aux Principautés danubiennes.

La Turquie touche, dit-on, à une crise financière.

La navigation du Danube est rouverte.

Marchés.

Le marché a été peu animé et les cotons sont les mêmes. Il y a eu une baisse dans les céréales. On cotait les consolidés à 91 3/4 c.

Navigation intérieure.

Vicksburg, 27 mars.—Le Ben Franklin est passé ici hier soir à 8 heures et le Lucy Robinson à 11 heures, le Trabue ce matin à 3 heures et le Switzerland à 8; ils se rendent à la Nlle-Orléans.

Louisville, 27 mars.—La rivière hausse, il y a sept pieds d'eau aux chutes.

Cincinnati, 27.—La farine tend à la hausse. Whiskey 19 3/4. Mess porc $ 14 à 14 25.

New-York, 27.—Le maïs est en baisse, mess porc $ 16 12 1/2 à 16 24; whiskey 27 1/2.

Nouvelles de Californie.

La nomination de Banks en Californie—Les Indiens—Perte d'un steamer chilien—300 victimes.

New-York, 27 mars.—Le steamship Illinois est arrivé ici avec les malles de Californie jusqu'au 5 courant et $1,200,000 en or.

Le livre de compte de la maison Adams & Co qui avait disparu, a été rejeté par la mer sur la côte près de San Francisco.

La législature de Californie a adopté des résolutions repoussant la nomination de Banks au poste de speaker de la Chambre des Représentants.

Dans la partie Nord de Californie ainsi que dans l'Orégon, les Indiens continuent à se montrer turbulents. Le général Wool et les troupes sous ses ordres se dirigent [illegible] Rogue River.

La législature de l'Orégon a adressé un mémoire au président pour demander le déplacement du gen. Wool.

Le marché de San Francisco est languissant. Les arrivages d'or diminuent.

Le steamer de guerre chilien [illegible] a sombré près de [illegible], et plus de 300 PERSONNES ONT PERI.

New York 27. Notre marché au coton a été très animé aujourd'hui: les ventes se sont élevées à 5000 balles—Orleans Middling, 10 3/4; Uplands middling 10 1/4.

CONSULAT-GÉNÉRAL DU MEXIQUE.—On sait que M. Reybaud a été nommé consul général du Mexique à la Nouvelle Orléans. M. Reybaud, retenu à Mexico pendant plusieurs mois par des affaires importantes, est arrivé dans notre port mardi dernier à bord du Texas. Nous apprenons qu'il va s'occuper immédiatement de l'organisation du consulat. Sa nomination a été accueillie dans notre ville avec la plus grande faveur, et nous aimons à croire que les pouvoirs, quels qu'ils soient, qui se succéderont chez nos voisins, le maintiendront au poste honorable et important que la confiance du gouvernement actuel lui a décerné.

CHRONIQUE LOCALE.

SIGNORA FELICITA VESTVALI, prima donna, qui a obtenu, l'hiver dernier, un si grand succès à l'Académie de Musique de New-York, est arrivée de Mexico mardi, à bord du Texas, avec signora Almonte, soprano. M. Crisp les a engagées toutes deux et elles chanteront dimanche prochain au Théâtre de la Gaîté, des morceaux choisis de *Norma*, de *Lucrèce Borgia* et du *Pré aux Clercs*.

INCENDIES.—Une maison basse en bois, située dans la rue Johnson, entre La Harpe et Columbus, et appartenant à Mme veuve Bouchon, a brûlé mercredi soir. La propriété était assurée pour $900 à la Compagnie des Marchands. E. Rousseau, h. c. l. a été arrêté sous prévention d'y avoir mis le feu.

—Un incendie a éclaté hier matin, à 2 heures, chez Mary E. Williams, f. c. l., No. 117, rue de la Douane. La maison a été complètement avariée avant que les pompiers aient pu se rendre maîtres des flammes. La perte est d'environ $1600. L'assurance est de $3,500. On croit que c'est l'œuvre d'un incendiaire. Un voleur s'était introduit dans la maison peu d'heures auparavant et avait enlevé une somme de $800.

VOL.—Les vols redeviennent de plus en plus fréquents. Des individus sont entrés, jeudi, entre 2 et 3 heures du matin, dans le café "Sereno," mais l'officier Ruth les a surpris et ils ont pris la fuite, laissant un outil à l'aide duquel ils avaient ouvert la porte.

ACCUSATION DE PARJURE.—Samuel Sleiger, qui tient le café "Uncle Sam," à l'encoignure Poydras et Front Levée, a été arrêté hier, par les officiers Peckam et Brady, sous prévention de s'être parjuré.—Sleiger avait fourni un cautionnement de $1000 pour répondre de la comparution de James Reed qu'un affidavit accusait de vol à l'Hotel St-Louis. Reed n'étant pas présenté en cour au jour fixé pour l'interrogatoire, Sleiger devint responsable des $1000. Il avait déclaré au recorder qu'il possédait pour $2000 de propriétés, mais il est allégué aujourd'hui qu'il n'avait pour bien qu'une hypothèque de $1700. L'accusé restera en prison jusqu'à l'instruction.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—L'avocat de District a demandé et obtenu, hier, la mise en liberté des personnes suivantes:

Alice d'Arthenay, accusée de tenir une maison de désordre.

Frank Beach, accusé de tentative de meurtre.

Charles France, accusé d'assaut à main armée.

Antoine Arnaud, accusé de vol.

James Price et autres, accusés de délits.

Le jury a acquitté Eliza [illegible], accusée de vol.

Jenny et ses deux petits enfants, Stéphanie et Raymond, esclaves de M. Charles Grima, ont été affranchis avec permission de demeurer dans l'Etat.

[illegible]

MONUMENT DE CLAY.—Le comité chargé des préparatifs de la solennité du 12 avril, s'est transporté hier auprès de M. Boudousquié et lui a demandé le concours de ses excellents artistes. M. Boudousquié, dont on connaît l'obligeance, s'est rendu immédiatement au désir du comité et s'est empressé de mettre à sa disposition les remarquables sujets dont se compose la compagnie dont il est le directeur. Il a donc été décidé qu'une ode lyrique serait chantée, avec accompagnement d'orchestre, pendant la cérémonie de la pose de la première pierre du monument que la reconnaissance et l'admiration des citoyens de la Nouvelle-Orléans se proposent d'élever en l'honneur de Henry Clay. L'ode sera écrite par une de nos meilleures plumes louisianaises, par un de ces poètes dont l'inspiration s'élève aisément jusqu'au lyrisme et qui aiment à chanter les gloires de la patrie: nous avons nommé M. Dominique Rouquette. La partie musicale est confiée à M. Eugène Prévost, dont on connaît le remarquable talent de compositeur. L'artiste et le poète se feront mutuellement valoir et sont dignes l'un et l'autre de signer de leurs noms un hymne en l'honneur du grand homme d'Etat dont la nation déplore encore la perte.

BAL AU BÉNÉFICE DE M. RUFFIER.—Les nombreux amis de M. Ruffier n'oublieront pas que c'est ce soir que doit avoir lieu, dans la salle des Odd-Fellows, le bal au profit de cet excellent directeur. Nous ne doutons pas que la fête ne soit une des plus brillantes de la saison.

CONCERT DE PAUL JULLIEN.—Paul Jullien et Adeline Patti donneront leur premier concert à la Nouvelle-Orléans demain samedi. Le talent de ces jeunes artistes est connu de tout le monde, et nous ne doutons pas que leur succès ne soit aussi complet et aussi retentissant dans notre ville que dans celles qu'ils ont déjà parcourues. Ils seront secondés par M. Barili, chanteur d'un grand mérite, et par M. Gockel, célèbre pianiste. Un grand nombre de places ont déjà été prises et nous nous attendons à voir demain une foule élégante et compacte remplir la vaste salle des Odd Fellows.

HOTEL WASHINGTON.—Ce magnifique hôtel, situé à l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain, vient d'être complètement restauré. MM. Desmousseaux et Jules, qui l'ont pris à bail et qui l'ont monté sur un pied digne de son ancienne splendeur, en feront l'ouverture dimanche 6 avril. On connaît l'expérience et l'habileté de M. Desmousseaux; quant à M. Jules, il possède à fond les appétissants secrets de la cuisine, et s'il a des égaux dans l'art si difficile d'apprêter un festin, il n'y a certainement pas de supérieurs. La cave ne renferme que des vins de choix: nous croyons devoir d'avance appeler l'attention des gourmets sur cet important détail.—Voir aux avis.

LOTERIE DU MARYLAND.—Nous avons vu une dépêche télégraphique adressée à l'agent de la loterie du Maryland à la Nlle Orléans, dans laquelle on lui annonce que parmi les billets qui leur ont été envoyés deux ont gagné les deux lots les plus considérables au tirage du 23 courant. Trois des billets qui ont gagné des primes ont été pris dans notre ville.

LIMITES DE LA FRANCE ET DE L'ESPAGNE.—La *Gazette de Madrid*, du 20, publie la note suivante sur le traité qui est à la veille d'être signé entre la France et l'Espagne, pour régler des limites des deux pays:

"Il n'est pas vrai, comme on l'a prétendu, que, dans le traité de 1785 on ait fixé entièrement et définitivement les limites entre la France et l'Espagne du côté de la Navarre, il a été seulement marqué une partie de la frontière, et cette partie est demeurée précisément la même dans le traité qui vient d'être conclu. D'autre part, les limites ont été fixées d'une manière explicite. L'Espagne cède à la France des terrains dont celle-ci était en possession de temps immémorial, et la France nous reconnaît propriétaire des vallées les plus contestées. Le droit accordé aux Français de faire entrer leurs troupeaux dans ces vallées n'affecte en rien notre propriété, car les pasteurs français auront à payer un droit. Les bois et terrains défrichés seront au profit exclusif de l'Espagne; enfin, l'établissement d'une douane à la frontière, place tout le territoire sous la protection de nos lois et de notre système fiscal."

L'ANNEAU DE POLYCRATE.—On vient de découvrir à Albano, près de Rome, l'anneau de Polycrate, et tous les numismates des cinq parties du monde se sont émus. Vous savez l'histoire de cet anneau bien plus merveilleux, et non moins mythologique que celui de Gygès? Polycrate, un aimable tyran de Samos, avait été si heureux que son bonheur en ce monde ne put être surpassé dans la suite que par celui de Scylla et du docteur Véron. Mécontent de son imperturbable prospérité, Polycrate jette son anneau en or massif à la mer, et le lendemain il le retrouve dans le ventre d'un poisson qu'on avait servi sur sa table. Eh bien! c'est cet anneau fabriqué à Samos, jeté dans la mer et rapporté par un poisson savant, qui vient d'être retrouvé par un vigneron d'Albano, dans un champ de la campagne romaine. Comment cet anneau était-il venu se cacher à Albano? Nul ne le sait. Un anglais a offert au vigneron cinquante mille écus de l'anneau de Polycrate, mais le vigneron, qui connaît la vertu magique de cet anneau, en veut un million. Le bonheur perpétuel pour un million, cela n'est pas cher dans un temps où l'on reçoit des millions à la pelle. Si je m'appelais Rothschild ou Péreire, je n'aurais plus au doigt d'autre bague que l'anneau de Polycrate.

SUICIDE D'UN NOUVEAU GENRE.—Un grand nombre de voyageurs nous ont fait connaître la plupart des préjugés et des superstitions de l'Inde; mais aucun, jusqu'à présent, ne nous avait rapporté le genre de suicide tout nouveau qu'un Hindou de Surate a mis récemment à exécution dans l'espérance de gagner le ciel.

Il existe dans certaines provinces de l'Hindoustan des *pindjera-pol*, ou hôpital pour le service d'animaux (n'importe leur espèce, leur nombre ou le lieu d'où ils viennent) admis à la réforme pour cause de vieillesse, d'infirmités ou de maladies quelconques. A Surate, particulièrement, il existe un vaste hôpital de ce genre où l'on voit pêle-mêle, et vivant de bon accord, des buffles, des vaches, des taureaux, des chevaux, des chèvres, des oies, des poules, etc, etc.

Mais la chose la plus singulière qu'on y voit, à gauche en entrant, est une énorme et large fosse, abritée par une baraque en bois, et n'ayant pas moins de vingt mètres de longueur sur quinze de largeur. Cette fosse est le dépôt aux grains de toute nature, que les Indiens veulent bien y apporter, et qui donne naissance et nourriture à une légion d'insectes si compacte que le contenu de ce réceptacle n'a pas figure de grains et n'offre que l'aspect d'une masse vivante composée de tous les genres d'insectes et de parasites que l'on trouve ordinairement dans les demeures de la plus dégoûtante misère.

De pareilles institutions existent dans la plupart des grandes villes de la partie occidentale de l'Hindoustan. A Ariar, dans le Kesch, il y en a plusieurs destinées aux rats, mais un est particulièrement entretenu dans un temple et destiné à la vermine des brahmines. On les nourrit régulièrement avec de la farine qui est fournie au moyen d'un impôt assis sur les revenus de la ville.

On n'avait jamais vu de pieux dévots se dévouer volontairement pour servir de nourriture à cette engeance affamée. Les Hindous et les Anglais eux-mêmes avaient toujours nié ce fait, généralement accrédité en Europe. Cependant, vers les premiers jours de décembre dernier, la ville de Bareich, sur la Nerbudda, a été témoin d'un pareil acte de superstition. Un brahmine avait convié pour le lendemain toute sa famille et tous ses collègues au bord du réceptacle à grain, sans leur faire connaître le motif de son invitation.

A l'heure dite, il est arrivé les mains liées derrière le dos et s'est précipité dans la fosse, à la grande stupéfaction de tous les assistants. Le soir même, après plusieurs heures passées dans des souffrances horribles, occasionnées par les atteintes de cette multitude grouillante, son cadavre était réduit à l'état le plus complet de squelette.

ETUDES SUR LES LETTRES DE GUY PATIN.

V.

Si Guy Patin avait un culte pour la saignée, il n'en était pas de même pour l'émétique. Ses lettres fourmillent de diatribes contre l'antimoine et d'invectives contre la plupart des médecins qui en faisaient usage. Jamais on ne mit dans une lutte plus de passion, plus d'opiniâtreté et plus d'aigreur de part et d'autre. Il est vrai de dire que les empiriques et les charlatans faisaient de son temps un grand abus de l'antimoine sans trop se préoccuper de l'action ni de l'opportunité; en sorte que l'emploi irrationnel de ce remède violent occasionnait fréquemment des accidents terribles, quelquefois même la mort. Il avait dressé un catalogue fort gros de ceux que l'émétique avait tués et qu'il appelait plaisamment le *martyrologe de l'antimoine*. Toutefois il n'en condamnait pas absolument l'usage, puisqu'il reconnaît dans une de ses lettres, que c'est un médicament qui devait être manié par un médecin sage et dogmatique. Sans doute, il fallait cette concession en faveur de quelque confrère ami, car pour lui il ne l'employa jamais s'il faut s'en rapporter à son propre témoignage. "Je n'en ai jamais donné à personne, parce que je ne hasarde rien, et sur les instructions que m'en a données, il y a plus de quarante ans, feu M. Nicolas Piètre qui m'était comme un autre Galien ou Hippocrate [illegible]

[illegible]

Nous avons appris ici de ceux qui y étaient l'histoire du vin d'émétique de Calais: le Roi étant à être purgé on lui prépara trois doses d'apozèmes purgatifs, qui étaient chacun de cinq onces d'eau de casse, l'infusion de deux dragmes de séné. Le cardinal demanda si l'on y mettrait rien d'extraordinaire: Esprit, médecin du duc d'Anjou, dit que l'on y pourrait ajouter quelque once du vin émétique."

La suite de ce passage est trop intéressante pour ne pas être rapportée. Ce qui fait le charme des lettres de G. Patin, c'est qu'elles sont pleines d'anecdotes et de détails curieux sur les événements de son siècle. Bien qu'il ne fréquentât pas la cour dont il donne dans une de ses lettres une définition fort graveleuse, néanmoins il était tenu au courant de tout ce qui s'y passait par les grands personnages de l'époque qui le recherchaient à cause de son esprit et de son érudition. Écoutez donc son indignation de ce que le médecin du prochain héritier de la couronne soit appelé à donner son avis dans une consultation pour le roi: "Voyez la belle politique de notre siècle; le médecin du premier héritier de la couronne et successeur immédiat, *adhibetur in consilium pro Rege, et vomitorium* [illegible] *prescribere* (est appelé en consultation pour le roi, et ose prescrire ce poison d'émétique). S'il en eût été cru, et que le roi fût mort, son maître eût été roi, et lui premier médecin du Roi: *non sic erat in principio*; autrefois on n'appelait jamais chez le roi malade, les médecins des princes du sang pour des raisons politiques très fortes, mais aujourd'hui tout est renversé. Guénaut dit qu'il n'y en avait donc guère mettre: y voilà proposé deux dragmes de tablettes de séné, afin qu'elles n'avaient point tant de chaleur que le vin émétique. Guénaut répondit que la chaleur du vin émétique n'était point à craindre, vu que l'on en mettait peu: là-dessus Mazarin dit qu'il fallait donc prendre du vin émétique, dont on mit une once dans les trois prises, le Roi en prit une quand il lui donner les autres quand il en serait temps: au bout de deux heures le remède passa, et le roi fut ce jour là à la selle 22 fois dont il fut fort las: le soir la fièvre redoubla plus fort, la nuit suivante fut fort mauvaise: il fallut le saigner de grand matin, non sans regret d'avoir donné du vin émétique, car s'il fût arrivé pis, ils n'eussent pas manqué d'en être maltraités: le Roi fut encore saigné deux autres fois, et puis il fallut le repurger, ce que l'on fit avec deux dragmes de séné, et de la casse délayée et une once de sirop de chicorée, composé de rhubarbe, et il se porta mieux ensuite, si bien que ce n'est pas la peine de dire que le vin émétique a sauvé le Roy, vu qu'il en a pris si peu qu'il ne se peut moins, et même le Roy ne voulut point prendre d'autre remède, qu'ils ne lui jurassent qu'il n'y avait point de vin émétique, tant il le haïssait encore. Ce qui a sauvé le Roy, a été son innocence, son âge fort et robuste, neuf bonnes saignées, et les prières des gens de bien comme nous. Le Roy d'une part et la Reine de l'autre, voulaient faire chasser Valot, et l'eussent fait, mais le Mazarin l'a maintenu. Le tiers d'une once de vin émétique n'a donc servi qu'à faire babiller le gazetier suivant sa coutume". Certes, G. Patin en eût obtenu de bons effets, sans épuiser son malade par les déplétions sanguines, s'il l'eût employé dans le cas suivant qu'il rapporte lui même: "Nous avons ici une quantité de rhumes qui étouffent le poumon en quatre jours, par un catarrhe suffoquant, si on n'en prévient le danger par la fréquente saignée; j'en ai fait saigner un dix fois en deux jours qui a été heureusement guéri, *et qui ne pouvait guérir que par là*." Lorsque l'antimoine paraissait avoir produit de bons effets, il les attribuait à toute autre cause, et mettait sur le compte de ce médicament les signes défavorables. "On dit que les accès de la double tierce de la reine commencent à diminuer; *Guénaut qui est un animal fort menteur*, et qui ment comme un moine [illegible] du Japon, dira que c'est son vin émétique; mais néanmoins on dit qu'elle a le visage fort défait et cadavéreux, qui est encore un mauvais signe que l'antimoine peut avoir fait, et qu'il n'ôtera pas."

Dr C. DELÉRY.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.

CHAPITRE XIV.

LE MARIAGE D'UN CORSAIRE.

Jusqu'à la paix qui suivit la bataille de Marengo, le capitaine Herbel tint la mer.

Pendant les dix ans qui suivirent les événements que nous avons racontés, afin de donner, selon notre habitude, par des faits et non par un simple récit, une idée du caractère de nos héros, le capitaine, dont on a vu la manière de procéder, ne fit que marcher plus avant dans la voie où il était engagé.

Nous nous contenterons, en ce qui concerne le rude marin, de faire dans les journaux du temps le relevé de ses prises:

Le Saint-Sébastien, vaisseau portugais allant de Sumatra à l'île-de-France, et dont la cargaison valait trois millions.

Pour sa part, il eut quatre cent mille livres.

La Charlotte, navire hollandais de trois cent soixante-dix tonneaux, douze canons et soixante-dix hommes d'équipage.

La Charlotte fut vendue six cent mille livres.

L'Aigle, goélette anglaise de cent soixante tonneaux, vendue cent cinquante mille livres.

Saint-Jacques et *le Charles III*, navires espagnols, vendus six cent mille livres.

L'Argos, bâtiment russe de six cents tonneaux.

L'Hercule, brick anglais de six cents tonneaux.

Le Glorieux, cutter anglais; etc. etc.

A cette liste, publiée par les journaux officiels du temps, nous pourrions joindre encore la nomenclature de trente ou quarante autres prises, mais notre intention n'a jamais été de faire une biographie du capitaine Herbel, mais seulement de donner à nos lecteurs une idée de son caractère.

Rentré à Saint-Malo pendant l'hiver de 1800, avec son fidèle Pierre Berthaud, il reçut de ses compatriotes tous les témoignages possibles de sympathie.

En outre une lettre du premier consul l'attendait, l'invitant à venir à l'instant même à Paris.

Bonaparte commença par féliciter le capitaine Herbel sur ses fabuleuses croisades; si peu emphatique qu'il fût, ce fut le terme dont le premier consul se servit, puis il offrit au brave Malouin les épaulettes de capitaine et le commandement d'une frégate de la marine républicaine.

Mais Pierre Herbel secoua la tête.

—Que désirez-vous donc? lui demanda le premier consul étonné.

—Je serais bien embarrassé de vous le dire, répondit le capitaine Herbel.

—Vous êtes donc ambitieux?

—Au contraire, je trouve ce que vous m'offrez trop beau pour moi.

—Vous ne voulez donc pas servir la République?

—Si fait; mais je la veux servir à ma façon.

—Comment cela?

—En corsaire. Tenez, laissez-moi vous dire la vérité.

—Dites.

—Du moment où j'ordonne je suis un excellent marin, du moment où il me faudra obéir je ne vaux pas le dernier de mes matelots.

—Il faut cependant toujours obéir à quelqu'un?

—Ma foi, dit le capitaine, jusqu'à présent, citoyen consul, je n'ai guère obéi qu'à Dieu, et encore quand il me faisait dire par son premier officier d'ordonnance, monseigneur le vent, de carguer les voiles et de courir à sec, il m'est arrivé plus d'une fois, tant je suis enragé du démon de la désobéissance, de tenir la mer avec mes basses voiles, mon foc et ma brigantine.

Ce qui veut dire que si j'étais capitaine de frégate, je devrais obéir non-seulement à Dieu, mais encore à mon vice-amiral, à mon amiral, au ministre de la marine, que sais-je, moi! et que cela fait trop de maîtres pour un seul serviteur.

—Allons, dit le premier consul, je vois bien que vous n'avez pas oublié que vous êtes de la famille des Courtenay, et que vos ancêtres ont siégé à Constantinople.

—C'est vrai, citoyen premier consul, je ne l'ai pas oublié.

—Mais je ne puis cependant pas vous faire empereur de Constantinople, quoique j'aie bien manqué de faire tout le contraire de Baudoin, c'est-à-dire de revenir de Jérusalem par Constantinople, au lieu d'aller par Constantinople à Jérusalem.

—Non, citoyen; mais vous pouvez faire autre chose.

—Oui, je peux vous constituer un majorat pour votre fils aîné, vous faire épouser la fille d'un de mes généraux, si vous voulez vous allier à la gloire; d'un de mes fournisseurs, si vous voulez vous allier à l'argent...

—Citoyen premier consul, j'ai trois millions à moi, ce qui vaut bien un majorat, et quant à me marier, j'ai mon affaire.

—Vous épousez quelque princesse palatine, quelque margrave allemande?

—J'épouse une pauvre fille qu'on appelle Thérèse, citoyen, que j'aime depuis huit ans, et qui m'attend depuis sept.

—Diable! dit Bonaparte, je n'ai pas de chance; Saint-Jean-d'Acre là-bas et vous ici. Que comptez-vous donc faire, capitaine?

—Voilà, citoyen: me marier d'abord, j'en suis très pressé, et si on n'avait pas [illegible] pour vous, je vous répondrais [illegible] pas quitté Saint Malo avant les noces.

—Bien; mais une fois marié?

—Jouir tranquillement de la paix, échanger mes trois millions, et dire comme le berger de Virgile: *O Melibœe, deus nobis hæc otia fecit.*

—Citoyen capitaine, je n'entends pas très bien le latin.

—Oui, quand il s'agit de la paix surtout, n'est-ce pas? Je ne vous demande pas une paix de trente ans, non, le temps de mordre un an ou deux dans la lune de miel, voilà tout. Puis, après cela, ma foi, au premier coup de canon que j'entendrai... Eh bien, mais la [illegible] n'est pas encore démolie!

—Je ne puis donc rien pour vous?

—Ma foi, je cherche.

—Et vous ne trouvez pas?

—Non, mais si je trouve, je vous écrirai, dit Herbel.

—Pas même être le parrain de votre premier enfant.

—Vous jouez de malheur, citoyen consul, ma parole est engagée.

—A qui donc?

—A Pierre Berthaud, dit Moïse-Hauban, mon contre-maître.

[illegible]

—Après la guerre, citoyen premier consul [illegible]

—Allons, [illegible] prendre ce que l'on peut; au revoir, et nous avons la guerre.

—Au revoir, citoyen premier consul.

Pierre Herbel alla jusqu'à la porte et revint.

—C'est-à-dire au revoir, reprit-il, non je ne veux pas m'engager à cela.

—Pourquoi donc?

—Mais parce que vous êtes un général de terre et moi un marin, et qu'il n'y a pas de probabilité, quand vous serez en Italie ou en Allemagne et moi dans l'Atlantique ou la mer des Indes, que nous nous rencontrions; ainsi, bonne chance dans vos campagnes, citoyen premier consul.

—Et vous, bonne réussite dans vos croisières, citoyen capitaine.

Et là-dessus, le capitaine et le premier consul se quittèrent pour ne se revoir qu'à Rochefort quinze ans après.

Trois jours après sa sortie des Tuileries, Pierre Herbel entrait les bras ouverts dans la petite maison de Thérèse Bréa, située dans le village de Plancoët, sur l'Arguenon, à quinze ou cinq lieues de Saint-Malo.

Thérèse jeta un cri de joie et se jeta dans les bras de Pierre.

Il y avait trois ans qu'elle ne l'avait vu.

Elle avait appris son retour à Saint-Malo, puis son départ le même jour pour Paris.

Toute autre que Thérèse eût été au désespoir et se serait demandé quelle affaire importante pouvait, chez son amant, primer le désir de la revoir.

Mais elle, confiante en la parole de Pierre, alla s'agenouiller à Notre-Dame-de-Plancoët et se contenta de lui rendre grâces du retour, sans penser même à demander compte du départ instantané qui l'avait suivi.

En effet, comme nous l'avons vu, arrivé à Paris une heure avant son audience, Pierre Herbel en était parti une heure après.

Son absence dura donc six jours seulement.

Il est vrai que ces six jours parurent six siècles à Thérèse.

Aussi, quand elle aperçut son amant, le mouvement qui la poussa dans ses bras fut-il bien rapide, et le cri qui s'échappa de sa bouche ou plutôt de son cœur fut-il bien joyeux.

—Ah! fit Pierre Herbel après avoir pris sur les joues de Thérèse deux bons baisers tout remplis de larmes, à quand la noce, Thérèse?

—Quand tu voudras, répondit celle-ci; il y a sept ans que je suis prête, et nos bans sont affichés depuis trois.

—Nous n'avons donc qu'à prévenir le maire et le curé?

—Oh! mon Dieu, oui!

—Allons les prévenir, Thérèse; je ne suis pas de l'avis de ceux qui disaient: Il a attendu six ans, il peut bien attendre encore. Non, tout au contraire, je dis, moi; j'ai attendu six ans, je trouve que c'est joli comme cela, et je ne veux plus attendre.

Sans doute Thérèse était du même avis que son fiancé, car il n'avait pas achevé ces dernières paroles qu'elle avait son châle sur les épaules et sa coiffe sur la tête.

Pierre Herbel prit son bras.

Quelque diligence qu'y missent le maire et le curé, il fallut attendre trois jours.

Pendant ces trois jours le capitaine fut comme un fou.

Le troisième jour, lorsque le maire lui dit:

—Au nom de la loi, vous êtes unis.

—C'est bien heureux, dit Pierre Herbel, si cela avait tardé encore, je crois que j'accostais.

Neuf mois après, jour pour jour, Thérèse accoucha d'un gros garçon, dont, selon la parole engagée, Pierre Berthaud, dit Moïse-Hauban, fut parrain.

Aussi fut-il inscrit, sur les registres de l'état civil de Saint-Malo sous le nom de *Pierre Herbel de Courtenay*,—sous-entendu vicomte.

Il était deux fois Pierre, Pierre par son père, Pierre par son parrain.

Nous avons dit comment, pour se conformer à la mode de l'époque, le jeune homme avait latinisé son nom et avait substitué au nom un peu vulgaire de l'apôtre renégat le nom plus aristocratique de *Pétrus*.

Mais patience, chers lecteurs, nous n'en avons pas encore tout-à-fait fini avec son *corsaire de père*, comme l'appelait le général Herbel.

(*A continuer.*) ALEXANDRE DUMAS.

Décédé hier, 27 du courant, à 7 heures et demie, BERNARD CADILLAN. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures et demie. Le convoi partira de la rue des Ursulines, No. 151, entre Dauphine et Bourgogne.

[illegible]—Quelle est la Dame ou l'homme qui voudrait conserver une haleine désagréable quand en se servant du "*Baume de mille fleurs*" elle serait douce [illegible]

[illegible] *Baume de mille fleurs* [illegible]

[illegible]—Trempez votre brosse [illegible] A vendre par Fairbanks & Co, propriétaires, à New-York. A vendre à la Nlle-Orléans, par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.

Comme remède du printemps et d'été, le SPANISH MIXTURE DE CARTER [illegible] A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

[illegible] VERMIFUGE CANADIEN DE WINER [illegible] A vendre par J. WRIGHT & Co., propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans.

Le règne de l'Art [illegible] PILULES PURGATIVES sorties du laboratoire de ce célèbre chimiste, le D. J. C. AYER, et sont à vendre par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres. Et tous les autres pharmaciens de la Nlle-Orléans.

Comme remède de printemps et d'été, nous recommandons les célèbres Amers du Dr J. Hostetter, qui sont supérieurs à tous les autres [illegible] A vendre par les apothicaires, les hôtels et les marchands de remèdes. A vendre également par E. J. HART & Co, No 75, rue Tchoupitoulas. ALEXANDER ROBSON & Co. No 2, rue Poydras.

Le navire suédois [illegible], de Bordeaux, est maintenant en déchargement vis-à-vis l'Hôtel de la Monnaie [illegible] BAKER, LOVELL & Co.

On demande une bonne nourrice [illegible] s'adresser au No [illegible] rue des Remparts [illegible] Dauphine.

Vin doux de Malaga—50 quarts de barrique [illegible] E J HART & Co, 77 & 79 rue Tchoupitoulas.

Jambons [illegible] E J HART & Co, 77 & 79 rue Tchoupitoulas.

Savon Castille—75 caisses, à vendre par E J HART & Co, 77 & 79 rue Tchoupitoulas.

Houblon [illegible] E J HART & Co, 77 & 79 rue Tchoupitoulas.

Quinine et opium [illegible] E J HART & Co, 77 & 79 rue Tchoupitoulas.

Whisky Magnolia [illegible] E J HART & CO, 77 & 79 rue Tchoupitoulas.

En magasin et à vendre [illegible] Sauternes [illegible] Margaux [illegible] SOSTHÈNE THOMAS, 40, rue Gravier.

Vin de Bourgogne [illegible] SOSTHÈNE THOMAS, 40, rue Gravier.

Vin rouge [illegible] R CARRIÈRE & Co, 26, Vieille Levée.

Vin blanc [illegible] R CARRIÈRE & Co, 26, Vieille Levée.

Sardines [illegible]

En débarquement du navire [illegible] HENRY VALETON, 94, rue St-Louis.

En débarquement [illegible] vinaigre [illegible] ANDRÉ [illegible]

[illegible]

Correspondance.

Nouvelle-Orléans, 17 mars 1856.

M. R. [illegible]

[illegible] Nous vous soumettons [illegible] l'Orchestre [illegible]

Nous avons l'honneur de vous signer:

Omer Gaillard, R. O'Connell, G. W. Dunbar, R. Boulligny, G. Voorhies, Lucien Charvet, H. G. Vignaud, L. Beauregard, Eg. Cerno, L. F. Mouzon, A. Schreiber, Carl Weysham, A. Gabyelli, T. J. Barbot, Oscar Dupré, E. Gottschalk, J. Bailly, Henry Leaumont, M. Grivot, E. Guyol, A. Carrière, E. G. Gottschalk, Ed. Boulligny, Numa Augustin.

Nouvelle-Orléans, 18 mars 1856.

Messieurs, C'est avec un vif sentiment de plaisir et de reconnaissance que j'ai reçu votre lettre, m'offrant un bal complimentaire, en témoignage de votre appréciation des efforts que j'ai faits pour vous rendre agréable la série de bals qui a eu lieu au théâtre d'Orléans. Les éloges, que vous me prodiguez, reviennent en grande partie à Messieurs les directeurs de ces bals, qui n'ont pas peu contribué par leur zèle et leur attention, au succès de mon entreprise.

En vous remerciant encore de cette nouvelle marque d'estime, je fixerai le 26 du courant pour le jour de ce bal, qui aura lieu au "Odd Fellows Hall" et qui sera un bal masqué de société.

Avec des sentiments de gratitude et de respect, J'ai l'honneur de vous saluer. R. RUFFIER.

Le bureau (la première porte après l'entrée du Odd Fellows Hall) sera ouvert tous les jours de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., où l'on recevra des applications pour billets de souscription et d'invitation.

Les règlements des bals de société du théâtre d'Orléans serviront pour le gouvernement de ce bal. 27mars

PHARMACIE,
Encoignure Conti et Bourgogne,
SPÉCIALE
POUR LE TRAITEMENT DES
MALADIES SECRÈTES
ET DES MALADIES DE PEAU,
GUÉRISON DE
L'hydrargyrie,
MALADIE PRODUITE PAR L'USAGE INTERNE OU EXTERNE DU MERCURE,
Par E. GAUDOZ, PHARMACIEN.
23 mars—3m

HOTEL WASHINGTON,
dit Les Pontchartrain,
TENU PAR
Louis Desmousseaux & Jules dit Maréchal.

Cet hôtel, entièrement restauré à neuf et monté sur un pied des plus respectables, sera ouvert au public DIMANCHE, 6 AVRIL.

Les propriétaires n'ont rien négligé pour faire de leur établissement un des plus beaux hôtels de la Louisiane, et les familles auront désormais la certitude d'y trouver tout le confort désirable. Des chambres élégamment meublées seront toujours à la disposition des personnes qui désireraient s'absenter quelques jours de la ville, et des salons particuliers pour repas seront à la disposition des amateurs de bonne chère.

La cuisine, confiée aux soins de M. Jules dit Maréchal, bien connu pour son talent culinaire, ne laissera rien à désirer. Les vins seront toujours de premier choix et le service sera fait avec toute l'attention et l'empressement possible.

Il y a en outre, en dehors de l'établissement dans un corps de logis séparé, une excellente buvette, une salle de billard et un tir au pistolet. 28mars—1m

Librairie française.

REÇU par l'Attica, une facture de livres français, parmi lesquels nous citerons:

GRAND FORMAT.
Rome ancienne et moderne,
La Russie do
500,000 francs de rente.
IN-12.
L'Eglise et les Philosophes,
Le Pasteur du désert,
De l'Amour,
Roses du Foyer et de Campagne,
Théâtre de Scribe, &c. &c.
PUBLICATIONS ILLUSTRÉES.
A. PAYA & Co, 96 Chartres
23 ms

Bon marché.

Diamants, Montres en or, chaînes en or.

QUELQUES UNS des articles ci-dessus, bien assortis, seront vendus à perte, le propriétaire étant obligé de quitter la ville [illegible] S'adresser au No 27, Hotel Verandah Canal, rue Conti, entre Chartres et Vieille Levée, entre 9 heures du matin et après 3 heures de l'après-midi. 25mars—1

200 douzaines [illegible] LEON PIERRE & Co, 31, rue de Chartres.

PLUMEAUX de toutes les grandeurs [illegible] LEON PIERRE & Co, 31, rue de Chartres.

VIN ROUGE—60 barriques St Julien et St Emilion, en débarquement de la barque Léopold de Bordeaux, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co., 20, Vieille Levée.

VIN rouge et blanc—90 barriques vin rouge et 20 barriques vin blanc, en débarquement du navire Industrie, de Bordeaux, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co.

WHISKEY rectifié de l'Ohio—100 barils, en magasin et à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 20, Vieille Levée.

EN magasin—1500 caisses vin rouge St-Julien; 100 do de Margaux; 1500 do St-Estèphe; 600 do vin blanc Sauterne; 30 do Kirsh; 150 do en bouteilles; 75 balles amandes du Languedoc, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 20, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Léopold, venant de Bordeaux, à vendre par les soussignés, [illegible] Fdo DE FUENTES & CO, No 20, Vieille-Levée.

CAMPHRE—15 caisses camphre raffiné, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, No 73, rue Tchoupitoulas.

DE L'HUILE DE LIN—18 barils, anglais, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 rue Tchoupitoulas.

DE L'HUILE DE BALEINE—[illegible] gallons, huile de baleine d'hiver, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 rue Tchoupitoulas.

THÉ—En demi boîtes thé Pouchong, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 rue Tchoupitoulas.

RIZ—30 boucauts riz de première qualité, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 rue Tchoupitoulas.

HARENGS—500 caisses No 1, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 rue Tchoupitoulas.

A. STURZENEGGER & ETERNOD,
No 47, rue de Chartres,
VENDRONT aux plus bas prix du marché, 3 caisses gros vin du Rhin notre première qualité [illegible] 27mars

LES soussignés invitent les acheteurs à venir examiner le grand assortiment d'articles de printemps qu'ils ont reçu par les derniers arrivages d'Europe, et qui sera encore enrichi par leurs marchandises d'hiver des navires New-Orléans, St. Joseph, Marenberg et Johannisberg.

Prix et conditions de vente les plus libérales. Ils accordent en outre du grand rabais sur diverses marchandises sèches de saison pour clore des consignations.
A. STURZENEGGER & ETERNOD, No 47 rue de Chartres, entre les rues Bienville et Douane. 27ms

Marchandises en Douane,
A. STURZENEGGER & ETERNOD,
No. 47, rue de Chartres,
OFFRENT, en vente à très bas prix:—10 caisses robes mousseline en couleurs, expressément importées pour le Marché [illegible] 27m

EAUX de vie—dans les clefs de la douane, 20 futailles eau-de-vie française, 4me preuve, en 1/2 et 1/4 pipes et à vendre par QUETROUSE & LANGDORFF, 13 et 15, rue St-Louis. 27mns

Parfumerie de Pinaud.

REÇU par le navire Attica et à vendre par douzaine: Eau de verveine pour la toilette; Eau de Cologne de princes; do do extra forte; Savon au suc de laitue; do d'amandes amères; do do de pêche.

Il est inutile d'insister sur la valeur de ces articles: la maison Pinaud est connue pour la qualité exquise de ses produits. J. TACON, rue de Chartres, No 187. 26mars

CINQUANTE PIASTRES

DE RÉCOMPENSE seront données à quiconque ramènera au No 75, rue du Canal, ou logera dans une prison de la ville le nègre PITMAN, âgé de 40 ans, taille de 5 pieds 10 pouces, bien constitué. Il est bien connu en ville comme ayant appartenu à Mme Léopold Guichard, de la paroisse St-Bernard. Une récompense additionnelle de $150 piastres sera donnée sur conviction de lui ou des personnes qui l'[illegible]. Il est marron et est parti le 22 décembre dernier. THOMAS C. PAYAN & Co., 75, rue du Canal. 26 mars—26

ADOLPHE MONGOLD, signalier, prie le public et ses compatriotes de ne pas le confondre avec un nommé Louis Mengold qui a paru dans les journaux de cette ville comme ayant [illegible]. 26mars

MONSIEUR Joseph Vastenaeger, né à Bruxelles et arrivé ici par le navire James Minke, en décembre 1855, est prié de passer à ce consulat pour affaire qui l'intéresse. Nouvelle-Orléans, 24 mars 1856. Le Consul de Belgique, H. MEUGENS. 26mars—7

REÇU de New-York par le navire N. T. Tallmage, 1 grosse brosses avec une bande de cuivre Nos 4, 7. 2 grosses brosses [illegible] pour verser Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 [illegible] CUBAINS PIERRE & CO, Encoignure Royale et St-Philippe. 25 mars

A VENDRE, à délivrer par le navire Marshall, de Bordeaux: 100 barriques vin, rouge [illegible]; 50 barriques vin blanc Haut Sauterne; [illegible] 300 caisses vin vieux Château Bel-air de 12 bout.; 50 caisses prunes d'Ente en [illegible]; 20 fûts eau-de-vie vieille St. [illegible] LAMATA FRÈRES, 9 et 11, rue Jefferson.

A VENDRE—A délivrer par le navire [illegible], de Bordeaux: 30 barriques vin rouge [illegible] Sauterne; 200 caisses vin vieux Château Bel-air; 1000 caisses vin [illegible] LAMATA FRÈRES, 9 et 11, rue Jefferson.

A VENDRE à livrer par le navire [illegible] [illegible]

ATTENTION.

Vente à l'encan par J. A. Beard & Mayo.

28 mars—Vente par syndic, de terres situées en Texas, faillite W. J. Hyde.

29 mars—Deux lots de terre, dans les rues Union, Baronne et Poeyfarre, avec maison en bois à l'encoignure Tchoupitoulas et Baronne; une maison dans la rue Baronne, entre Carondelet et [illegible]. Un terrain dans le fond. Le tout pour le compte de la succession John Frerot.

1er avril—Terres de choix dans la paroisse Caddo, Louisiane, pour le compte de la succession Isaac P. Wheeler.

5 avril.—Une jolie maison de campagne, dans la rue Magazine, entre les rues Jackson et Philip; terrains adjacents et dans le fond, pour le compte de la succession Wm Hannagan. Trois terrains et bâtiments, à l'encoignure Sophie et Chippeum, pour le compte de la succession J. H. Kalukamp.

Pour plus amples détails voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

Habillements pour hommes et jeunes gens, chapeaux en paille d'Italie, chemises blanches, etc.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente d'un grand assortiment d'habillements, chapeaux en paille d'Italie, chemises blanches, etc., qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Blache & Lamonnot, No 77, rue de Chartres. Conditions à la vente.

$204,000!

LOTERIE DU MARYLAND,
SUR LE PLAN DE LA LOTERIE HAVANAISE.

GRANDES LOTERIE CONSOLIDÉE DU MARYLAND,
CLASSE..................... 13.
Tirage, mardi 15 avril 1856, dans la ville de Baltimore.
R. FRANCE & Co. directeurs.

Les lots forment un total de $204,000; répartis en 20,000 billets—1,080 lots.

Payables en plein, sans déduction. Il y a donc un lot pour trente billets:

1 Lot de	$40,000	soit	$40,000
1 do	20,000		20,000
1 do	10,400		10,400
1 do	5,000		5,000
1 do	5,000		5,000
1 do	5,000		5,000
1 do	2,500		2,500
1 do	2,500		2,500
1 do	2,500		2,500
1 do	2,500		2,500
1 do	2,000		2,000
1 do	2,000		2,000
1 do	2,000		2,000
1 do	2,000		2,000
10 do	1,000		10,000
176 do	400		70,400

APPROXIMATIONS.

4 Lots d'approximation de	$200,	soit	$ 800
4 do	150		600
4 do	100		400
12 do	80		960
14 do	60		840
16 do	50		800
40 do	40		1,600
704 do	20		14,080

1080 Lots formant un total de..............$204,000

Billets, $10.—Moitié de billets, $5.—Quart dito, $2 50.

APPROXIMATIONS.

Les deux billets qui précèdent et les deux qui suivent immédiatement les billets qui gagneront les 200 premiers lots, auront droit aux 800 lots d'approximation. Que le No 11,250 gagne le lot de $40,000, les billets numéros 11,248; 11,249; 11,251 et 11,252 recevront chacun un lot de $200, et ainsi de suite. Les approximations du No 1 sur les Nos 2; 3; 20,000 et 20,000; du No 20,000, ce sont les Nos 19,998; 19,999; 1 et 2; des Nos 2 et 20,000, d'après le même principe.

PLAN DE LA LOTERIE.

Emission de 20,000 billets, portant les numéros depuis 1 jusqu'à 20,000; mille lots, divisés en 200 lots et 800 primes d'approximation.

Les numéros 1 à 20,000, correspondant aux numéros que portent les billets, sont imprimés sur des carrés de papier, roulés dans des enveloppes de fer-blanc et placés dans une roue de verre.

200 carrés de papier, portant la somme des 200 lots, et roulés dans une enveloppe de fer-blanc, sont placés dans une autre roue. Après avoir fait faire plusieurs tours aux deux roues, deux enfants, les yeux bandés, tirent l'un un numéro de la roue des nombres, l'autre un lot de la roue des lots. Les billets ouverts et exhibés à la foule, ces deux chances sont enregistrées par le commissaire, le lot placé en regard du numéro que l'on a amené. L'opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots aient été tirés. Le tirage est alors imprimé, et après l'avoir vérifié, le commissaire certifie qu'il est exact.

Les lots sont payables après le tirage, en plein, sans aucune déduction. 27 mars—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1856.

CONFORMÉMENT aux stipulations de sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes du 12 mars 1855 au 12 mars 1856	406,650 50
Montant des risques non terminés le 12 mars 1855	57,269 26
Montant total des primes	463,919 76
Assurances contre l'incendie	296,296 16
Assurances maritimes	131,673 66
Assurances sur les rivières	124,965 97
	552,935 79
Moins les primes sur risques non terminés	75,801 62
Primes remboursées	5,922 16
	97,224 58
Primes gagnées pendant l'année	455,612 97
Pertes payées pendant l'année:	
Assurances contre l'incendie	93,219 30
Assurances maritimes	91,115 62
Assurances sur rivières	97,578 76
	268,913 68
Ré-assurances	17,871 65
Dépenses, intérêts, etc	20,127 16
	306,912 44
Bénéfice net pour l'année expirant le 12 mars 1856	151,700 53

L'actif de la compagnie se compose de:

Billets à recevoir, portant hypothèque et garantis par dépôt d'actions	40,874 11
Billets à recevoir, à courte échéance, pour primes	156,063 78
Billets à recevoir, provenant de souscription	175,000
Primes en recouvrement	32,530 56
Actions dans d'autres compagnies	14,000
Espèces en caisse	41,501 71
Total de l'actif	462,264 15

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nelle-Orléans.

Qu'il soit connu que le 26 mars 1856, pardevant moi, le soussigné, juge de paix pour la ville ci-dessus mentionnée, se sont présentés Charles Briggs, président, et H. P. Janvier, secrétaire, de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, de la Nouvelle-Orléans, qui, étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le tableau ci-dessus est une copie exacte tirée des livres de ladite Compagnie.

(Signé) CHAS. BRIGGS, Président.
(Signé) H. P. JANVIER, Secrétaire.
Juré et signé devant moi, ce 26 mars 1856.
(Signé) C. M. BRADFORD.
Deuxième juge de paix pour la paroisse d'Orléans.

La commission administrative a résolu de payer six pour cent d'intérêt sur le scrip de 1855, à dater du second lundi de mai prochain, et de déclarer un dividende payable en scrip, de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes encaissées pendant l'année dernière; les certificats seront émis à dater du lundi prochain; elle a réservé la balance des bénéfices nets de l'année expirée le 12 mars 1856 pour faire face aux réclamations pendantes contre la compagnie.

La compagnie continue à assurer contre les dangers par mer et sur les rivières, et contre les pertes et les avaries par l'incendie.

Le bureau est à l'encoignure Sud-Est des rues Camp et Natchez.

CHARLES BRIGGS, Président.
ANTOINE CARRIÈRE, Vice Président.
H. P. JANVIER, Secrétaire.

ADMINISTRATEURS:
A Carrière, Geo A Fosdick, A B Montgomery, T Thornhill, S S Green, Rich. Nugent, W A Violett, A Reichard, W Urquhart, B Bruguier, M Pilcher, D F Logan, F Williams, E B Pomroy, W A Johnson, C Fasey, A Lecourt, J W Burbridge, John Fox, Thos. Byrne, N M Binghi, E Ganucheau, R C Cammack, W Prebs, J H Oglesby, G W Dunbar, A F Nobloch, C Rosold, F W Kirthof, H Rodewald, J T Hanemann, P Martin, Addis. Cammack.
27mars—an

Photographie.

Salon de Daguerréotype, de Photographie et d'Ambrotype, de
GUSTAFSON.
No. 120, rue du Canal, Nlle-Orléans.

M. B. GUSTAFSON invite les amateurs de belles épreuves dans cette branche de l'art, à venir examiner ses spécimens de daguerréotype, de photographie et d'ambrotype. Ayant profité de toutes les améliorations faites aux Etats-Unis et en France où il a eu, lors de son dernier voyage, les moyens efficaces de se procurer tout ce qui était ancien et nouveau. Il est prêt aujourd'hui à exécuter des daguerréotypes, etc., d'un genre inconnu jusqu'ici à la Nouvelle-Orléans. S'étant assuré les services d'un artiste d'une rare habileté et d'une grande expérience qui a parcouru les principales villes de l'Europe et des Etats-Unis, il est à même de tirer des portraits de premier ordre dans le plus bref délai.

Un artiste accompli se rendra immédiatement chez les personnes qui désirent faire prendre les portraits d'amis morts, de malades, etc.

Ses prix sont à la portée de tout le monde.

Les salons sont vastes et beaux. Les amateurs ne regretteront pas de les avoir visités.

N. B.—Il prend des portraits de grandeur naturelle d'après des miniatures ou d'autres portraits, par la photographie. En ressemblance est parfaite et toujours excellente. 11mars—3m

ENREGISTREMENT DES CORPS.

P. GAGANYE, entrepreneur, No. 37, rue Marais, entre Douane et Bienville, ayant acheté, de Dr. Holmes, de la ville de New-York, le droit d'EMBAUMER LES CORPS, exécutera promptement tous les ordres, le jour et la nuit. Le procédé est simple et n'exhale d'aucun inconvénient. Les corps qu'il embaume sont garantis à l'abri de la décomposition et peuvent être transportés dans n'importe quelle partie du monde sans exhaler la moindre odeur [illegible]

A VENDRE

UN MULÂTRE de 28 ans, bon ouvrier fondeur, excellent sujet, garanti sous tous les rapports, et plusieurs autres esclaves, tels que blanchisseuses, cuisinières, etc. S'adresser à M. F. COQUET, 47, rue Conti.

FUSILS ANGLAIS.

[illegible] agents de la célèbre manufacture [illegible] de Londres, sont prêts à recevoir des ordres pour un ou plusieurs Fusils, selon le modèle voulu. [illegible] HEATON & OLIVIER, 20, rue Commune. 14mars—6m

Rue de Chartres No. 17,
Mme ROBERT,

A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle a reçu de Paris un assortiment de modes de printemps [illegible]

[illegible] HORACE HARRY, 100 rue du Camp.

VENTES POPULAIRES.

[illegible]

AVIS.

LE bureau du SHÉRIF DE LA PAROISSE D'ORLÉANS sont maintenant établis au No 11, rue Ste Anne, MAISON PONTALBA. JOHN M. BELL, Shérif. 15 mars

L. BIROCHER,
30, rue de Chartres, encoignure Douane.

A l'honneur d'informer les dames qu'il est arrivé le 24 mars, un grand choix de marchandises de printemps; consistant principalement en robes barège et mousseline de l'Inde à volants, organdi et jaconats avec et sans volants, châles et mantelets de soie en tous genres, châles crêpe de Chine riches, mantelets de point et jaconas blancs pour enfants, chapeaux de paille et crêpe pour dames et enfants, lingerie, jupons crinoline, piqué blanc, ombrelles, mouchoirs, éventails, etc. Qu'il vendra aux prix les plus modérés.

Bains de la rue Conti.
Entre les rues Bourbon et Dauphine.
TENUS PAR F. GAUPP.

CET établissement, qui avait été fermé depuis deux mois pour cause de réparations, est maintenant ouvert au public. Les bains de la rue Conti peuvent se ranger aujourd'hui au nombre des établissements les plus confortables de ce genre et le public y rencontrera toujours la propreté la plus grande comme les soins les plus empressés. 23 mars

Lac Pontchartrain,
RESTAURANT DU CRESCENT.
TENU PAR
BONNET & GILBEAU.

Dimanche 30 mars, aura lieu l'ouverture du Restaurant du Crescent. Cet établissement ayant été complètement remis à neuf, ses propriétaires ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils n'ont rien négligé pour que cette nouvelle maison devienne le rendez-vous des amateurs de la bonne chère.

LA CAVE, montée avec un soin tout particulier, sera toujours pourvue des vins les plus vieux et des meilleurs crus.

Les soussignés espèrent par leurs efforts, par l'excellence du service et la bonne tenue de leur maison, conserver le patronage de leurs amis et mériter celui du public. BONNET & GILBEAU.

N. B.—Les personnes qui auraient des ordres à donner pour des repas de famille, de sociétés ou de corps sont priées de les faire parvenir rue St Philippe 32, au restaurant du PETIT VERANDAH. 30mars—3m

Banque du Commerce de la N.-Orléans.

Département des travaux hydrauliques, 5 mars 1856.

UN dividende de quatre piastres et demie par action a été déclaré ce jour par la Direction, payable ici, aux bureaux No 33, rue Carondelet, le 10 avril prochain, et aux actionnaires de New York (à la banque d'Amérique) le même jour. 22mars—21,28,4,10 J. E. PERCY, secrétaire.

Grand chemin de fer de Jackson et du Nord.

ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ.

A partir du 1er avril prochain, le train des passagers et de la malle partira aux heures d'été. Le convoi quittera Osyka à 6 heures du matin et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 11 heures. Il partira de la Nouvelle-Orléans à 3 heures de l'après-midi et arrivera à Osyka à 9 heures du soir. 19m

GARANTIE AVEC SÉCURITÉ.
C. ROUYER,
153, *RUE DE CHARTRES,*
Entre Toulouse et St-Louis.
Plaqueur, Galvaniseur d'or et d'argent.

MANUFACTURE de plaques et couverts, services de table et de cuisine, tels que: Cafetières, fourchettes, plats, corbeilles, Chandeliers, candélabres et toute espèce d'ornements de tables d'églises, appartements, steamboats, etc.

Réparations de vieille argenterie rendue entière ment à neuf, ainsi que montres, pendules, bijoux, etc.

Location, pour soirées, de couverts, plateaux, etc.

Il vient de recevoir aussi, un bel assortiment de chronomètres, montres, régulateurs, pendules réveils, bijouteries, fournitures d'horlogeries, etc, qu'il offre à vendre en gros et en détail aux prix de fabrique.

Nota—Chaque article garanti sortant de mon magasin est poinçonné ainsi:—C. Rouyer—avec l'année de l'acquisition.

Achat d'or et d'argent. 22mars

A LOUER.

Une maison confortable, No 152, rue Royale, entre St-Louis et Toulouse. Les clés seront livrées immédiatement. S'adresser à EDWD SHIFF & Co, No 120, rue Commune. 24mars—8t

AVIS.

L'INTÉRÊT de EDGAR MARIN dans la maison MARIN, MALUS & Co, cesse à partir d'aujourd'hui, de consentement mutuel.
EDGAR MARIN,
LUCIEN MALUS,
EDMOND MALUS.

Les soussignés continueront les affaires de générales sous la raison L. MALUS & CO, No 6 et 8, rue Conti. Nouvelle-Orléans, 15 mars 1856.
LUCIEN MALUS,
EDMOND MALUS.
19 mars—1m

PAQUES—PAQUES.
GODCHAUX FRÈRES,
107 et 108, rue Vieille-Levée.

SOLLICITENT leurs amis et le public en général à venir examiner le grand assortiment d'habillements de printemps qu'ils déballent en ce moment et qu'ils vendent AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS. Venez et examinez. 22mars

Journaux de Médecine.

LES soussignés peuvent disposer d'un abonnement aux journaux suivants pour l'année 1856:
Gazette des Hôpitaux $13 50
L'Union Médicale 10 00
L'Abeille Médicale 3 00
A. PAYA & Co, 96 rue de Chartres. 27 mars

AVIS.

LA société existant autrefois sous la raison de KERR & POINCY, a été dissoute le 16 du mois dernier, par la mort de M. Robert Kerr.

Le soussigné se chargera du règlement des affaires de l'ancienne maison et ne servira du nom que pour la liquidation. Il continuera le même genre d'affaires pour son propre compte, sous la raison de A. Poincy & Co. A. POINCY.
Nlle-Orléans, 4 mars 1856. 5 mars—1m

A. D. GRIFFY & Co, 26 et 28, Vieille Levée, offrent à vendre:
Huile de lard—100 barils diverses marques,
Jambons sur-chargés—120 tierçons do do
Beurre en conserves—300 demi barils,
Beurre en barillets—500 barils. A. W. B.
Bougies de l'Etoile—500 caisses diverses marques, 1/4 do do "Vassar et Taylor"
Whiskey—500 barils "Wilshire"
Thé—500 colis assortis.
Amidon—250 caisses. "T & G. Fox."
Pois fendus—75 demi barils.
Chou—100 barillets de 50 livres chaque,
Chandelles de suif—250 caisses 6 et 8 à la livre,
Papier à écrire—1000 rames en débarquement,
Cidre—25 barils Newark.
Beurre de Goshen—50 firkins, supérieur.
A vendre en lots au gré des acheteurs à des conditions libérales. 14 mars—1m

A VENDRE,
LE MAGASIN DE MONTRES, HORLOGES ET BIJOUTERIES,
Encoignure des rues de Chartres et Jefferson.

Ce magasin, assorti en marchandises de dernier goût, un des mieux situés de la ville, et depuis nombre d'années, une belle clientèle.

Le propriétaire le vendra à des conditions libérales, à cause de son prochain départ pour l'Europe. 11 mars—1m Ve LOUIS BONNET.

Ben Kittredge & Co.

Importateurs de FUSILS et APPAREILS DE CHASSE, de tous genres. Marchands, en gros et en détail, de CARABINES AMÉRICAINES, PISTOLETS et armes à feu de tous genres.

No 55, rue St-Charles (près l'Hôtel St-Charles,) N. O., et No 134, Main street, Cincinnati, Ohio. 13ms—1an

Consulat de Belgique.

HENRI COUNE, de Fâne, Province de Limbourg (Belgique) est prié de passer à ce bureau pour affaire qui l'intéresse. H. MEUGENS, 14 mars—10 Consul de Belgique.

GENIÈVRE—15 pipes genièvre de la marque du Cheval Noir, reçues tout dernièrement par le navire Adler, venant de Rotterdam. A vendre par H. MEUGENS, 31, rue de la Commune. 19 janv

GENIÈVRE—16 pipes de genièvre blanc, de la célèbre marque "Schiedam Arms" importées directement et ayant droit au drawback, à vendre par M. MEUGENS, 31 rue Commune. 14ms—4 fois

VINS en barriques—40 barriques vin Bergasse, sous les clefs de la douane, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 27, rue de la Vieille Levée. 21mars

Truffes—Truffes!

UN lot de truffes du Périgord en 1/2 et 1/4 boîtes, en magasin et à vendre par DUNTZE & IKEN, encoignure Royale et Conti. 21mars

CIVES—En magasin: 500/2 boîtes champignons; 500/2 boîtes petits pois; [illegible] 500/2 boîtes [illegible] vertes; 300/1 boîtes [illegible]; 500/2 boîtes cèpes à l'huile; 500/2 boîtes pâtés truffés assortis; 500/4 boîtes do do. A vendre par DUNTZ & IKEN, encoignure Royale et Conti. 21mars

SARDINES à l'huile—3000 demi boîtes sardines à l'huile de la marque Gillet, à vendre par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti. 21 mars

CAFÉ DE LA HAVANE—300 sacs café vert, première qualité, de la Havane, en débarquement du brick Mary Elizabeth, en magasin et à vendre par ANTONIO COSTA, No 18, rue de la Douane. 11ms—1m

Plumes.

DE toutes les grandeurs pour tapissiers, etc. Ficelle fine, blanche et couleur, pour pharmacies et autres, à vendre par LEON PIERRE & Co, 31 rue de Chartres. 26 fév

Dr L. DUPÉRRON, dentiste,
Rue Royale, No 68,

Prévient ses clients ainsi que le public, en général, qu'en outre de toutes les opérations dentaires chirurgicales et mécaniques, il fait les pièces dites à succion, c'est-à-dire sans crochet ni ressorts, avec toutes les améliorations nouvelles, aux prix les plus modérés et à l'entière satisfaction des patients.

Marchandises de printemps et broderies au magasin à bon marché de HARRY,
185.........*RUE DU CAMP*.........185

LE soussigné vient d'ouvrir un grand et bel assortiment de marchandises sèches de printemps et broderies du dernier goût, aux quels il convie les dames en général [illegible]:
Robes barège à 3 volants, à volants.
Robes barège uni à volants.
Robes jaconat et organdi à volants.
Linons fil, petit modèle, pour enfants.
Robes batiste fil à dessins.
Barèges à quinze, à dessins et unis.
Jaconats français à volants et à dessins.
Soieries de printemps, dernier genre.
Brillantines blanches et couleur.
Parures de mousseline riche.
[illegible]
Robes brodées pour enfants.
Jupons brodés, mouchoirs, etc.
HORACE HARRY, 185 rue du Camp. 26 fév

Nègres à vendre.

UN grand nombre de Nègres de choix de la Virginie et du Maryland sont arrivés hier [illegible]

[illegible] WALTER L. CAMPBELL [illegible]

[illegible]

[illegible] 130 rue de Chartres.

REÇU dernièrement un grand assortiment de tapis, [illegible] Tapis de VELOURS, etc. Tapis WILSON, [illegible] BRUXELLES [illegible]

[illegible]

$30,000!

PLAN AMÉLIORÉ DE LA LOTERIE DE LA HAVANE
(Avec l'autorisation de l'Etat de l'Alabama.)

LOTERIE de l'Académie Militaire du Sud. Pour avril—Classe E, nouvelle série. Pour être tirée dans la ville de Montgomery, le 7 avril 1856.

Gros lot.....................$8,000

Prix des billets.—Billet entier, $4; moitié de billet, $2 50; [illegible]

Les lots sont payés trente jours après le tirage, en billets de banque payant en espèces, sans escompte, sur présentation du billet qui a gagné le lot.

Les billets de banques solvables sont pris au pair. Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

SAML. SWAN, agent et directeur, 24 mars—10 Montgomery, Alabama.

$30,000!

PLAN amélioré de la Loterie de la Havane.
(Avec l'autorisation de l'Etat de l'Alabama.)
Loterie de l'Académie de Port Gaines.
Pour Avril—Classe 14.
Pour être tirée le 26 Avril 1856, dans la ville d'Atlanta.

GROS LOT—HUIT MILLE PIASTRES.

Prix des billets:
Billet entier, $4; moitié de billet, $ 2, 50; quart de billet, $ 1, 25.

Les lots sont payés trente jours après le tirage, en billets de banque payant en espèces, sans escompte, sur présentation du billet qui a gagné le lot.

Les billets de banques solvables sont pris au pair. Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

SAMUEL SWAN, Directeur. 24 mars Atlanta, Georgia.

Avis.

AVIS est donné aux créanciers de feu EDMOND BOZONIER MARMILLION de présenter leurs réclamations au bureau de MM. Darby & Tremoulet, No 24, rue Bienville. 24 mars—6t

MAGASIN A BON MARCHÉ,
Théodore Danziger,
Encoignure Robertson et Orléans,

A reçu par le Black Warrior et d'autres arrivages, un assortiment complet de marchandises de printemps de mode, parmi lesquelles:

200 mantelets d'été, soie et dentelle, de $4 à $6 pièce;

5 caisses de toiles à chemises, à très bas prix, en pièces et demi-pièces, à $5 les 25 yardes.

Un nouveau lot de broderies.

2 caisses de chapeaux de paille de printemps, et.

Un lot frais de rubans;

6 caisses de toiles d'Irlande, des meilleures manufactures, en pièces et demi-pièces, à des prix extrêmement avantageux, $5 les 25 yardes

Ces marchandises sont de première genre et seront vendues à meilleur marché que par le passé, son but étant de vendre promptement et se contenter d'un léger bénéfice. 24m

REÇU par les navires Boynton et Attica, du Havre:
500 flacons sirop de Fleo;
500 do perles d'éther,
200 do pilules de Vallet;
500 do sirop de dentition du Dr Delabarre, (véritable);
460 do sirop de ferrure de fer, (Chable);
450 do de dépuratif, (idem);
1000 boîtes cigarettes d'Espic;
200 bouteilles purgatif Leroy (Cottin)
500 flacons vermifuge (idem);
250 kilo ammoniaque liquide.
ARTICLES POUR LA PHOTOGRAPHIE.
2 kilo Iodure d'Ammonium;
2 do Cadmium en lingots;
1 kilo 500 grammes Bromure de Cadmium;
10 kilo coton poudre;
5 kilo Nitrate d'argent blanc, à vendre par EDOUARD GUILLOT, 146, rue Royale
28mars—ville et camp

Résidence magnifique à vendre,
No 90, rue Esplanade.

Une maison haute, en bois, située rue Esplanade, entre Bons-Enfants et Plauché, et bâtie en face de la rue Tremé. Le lot mesure 90 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 215 pieds formant à angles droits en une allée de 12 pieds de large sur 85 pieds de profondeur, laquelle allée fait face à la rue Histoire.

La maison est nouvellement bâtie et construite avec les meilleurs matériaux.

Il y a trois jardins plantés d'un grand nombre d'arbres fruitiers et d'une variété choisie de fleurs. Il y a trois hydrants dans la cour et les jardins, deux jets d'eau, quatre citernes, dont une en fer et les autres en bois; la maison, les jardins, plantes, etc, sont en parfait état.

Pour plus amples informations et pour les conditions (qui sont excessivement libérales) s'adresser sur les lieux au propriétaire S. Mesparera, ou à B. SAUBÉ & Co, 26 mars—30t 36, rue Condé.

COLLÈGE DE ST-VINCENT,
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLÈGE auquel la législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmants et les plus salubres de cet Etat, sur la rive du Mississipi, à environ cinquante mille au-dessus de l'embouchure de l'Ohio, et à environ deux cents milles au-dessous de St-Louis. [illegible] très agréable de se rendre à St-Louis [illegible]

Conditions:
Pensions, cours et raccommodage, par an......$150
Blanchissage.......................... 12
Médecins et médecines.................. 5

Les élèves qui resteront au collège pendant les vacances auront à payer une somme additionnelle de $15.

Pour plus amples informations, s'adresser à J. AD. ROZIER, avocat, Agent du collège, rue St Charles No 14.

Le Rév. J. D. O'Keefe, trésorier de ce collège, est en ville en ce moment. On peut le voir à l'Archevêché le matin, l'après-midi et de midi à deux heures. 12 mars—8 mois

J. CASBERGUE,
Marchand Tailleur,
77, Rue St Charles,

A L'HONNEUR d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'il vient de recevoir d'Europe, par la voie de New-York, son assortiment de marchandises pour le printemps et l'été, se composant comme suit:

Mérinos noir belle qualité pour redingotes, habits et pantalons.

Draps légers pour habits et redingotes.

Drap bleu anglais, bronze doré, vert russe, &c. &c.

Tweed de différentes couleurs pour habillements complets de bureaux ou de ville.

Coutil blanc anglais, satiné pour pantalons.

Une grande variété de coutils couleurs, des dessins les plus nouveaux.

Piqué blanc anglais pour gilets de dessous.

Piqué de couleur des dessins les plus riches, &c.

Nankin pur Canton pour pantalons.

M. Casbergue s'appuyant sur son ponctualité et le fini de son travail, il continuera de conserver la confiance de sa clientèle.

Il fait prix tout le modéré.

Chemises toile belle qualité et à la dernière mode. 5mars J. CASBERGUE, 77, rue St Charles.

Salon Héliographique,
Portraits exécutés en quelques secondes par l'action de la lumière.
GIROUX & HIRSCH,
143, *rue Canal entre Bourbon et Dauphine.*

MM. GIROUX & HIRSCH, artistes héliographes, informent le public que leurs salons et ateliers d'héliographie sont maintenant ouverts au No 143, rue du Canal, où ils recevront avec plaisir les visiteurs.

Ils profitent de cette occasion pour appeler l'attention des amateurs d'objets d'art sur le perfectionnement qu'ils ont apporté à la Nouvelle-Orléans, de l'application à l'aide de l'héliographe et perfectionnés tels qu'ils [illegible] vis de comparaison avec ce qu'il a été produit jusqu'à ce jour. Les épreuves qui sont exposées dans leurs salons [illegible] Ils sont donc en mesure [illegible] et à des prix très réduits. 3mars—6m

PHOTOGRAPHIE.
Salon de Jacobs, 93 rue du Camp,
DAGUERRÉOTYPES, AMBROTYPES, &c.

E. JACOBS invite respectueusement les admirateurs de la Photographie à venir visiter son établissement. Il s'est constamment appliqué depuis la fin de l'été, à se perfectionner dans son art, et dans ce but, il n'a reculé ni devant le travail ni devant les dépenses. Les installations, dont on remarquera l'élégance, ont encore été embellies, et il a introduit dans son salon toutes les améliorations que l'art pouvait suggérer. Il est prêt maintenant à tirer des daguerréotypes qui seront plus beaux et dureront plus que tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce genre, des ambrotypes ou portraits sur verre d'une rare élégance et des photographes, simples et en couleurs qui ne laissent rien à désirer. Ses prix sont modérés.

M. Jacobs donne des leçons à des conditions avantageuses. 17 oct—6m

AVIS.

LE Dr. ALFRED MERCIER peut être consulté tous les jours, excepté le dimanche, à l'hôpital de la rue du Canal [illegible] rue des Remparts [illegible] à une heure. [illegible]

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,
No 154, Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

EDMOND DUFORESSIERS & fils, désirant faire savoir au public, et surtout aux commerçants de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en main à leur nouvel établissement déjà bien connu sous le nom de "Southern Clothing Manufactory," le plus complet assortiment de Linge fait, à vendre aux plus bas prix de marché, parce qu'ils confectionnent eux mêmes tous leurs articles.

Tout ordre des marchands ou habitans pourra être rempli dans le plus bref délai, vu le nombre considérable d'ouvrières qu'il emploient. 26 fév

On demande de suite 8 bonnes couturières ouvrières.

PIANO RÉGULATEUR.

CET instrument, tout en fer, patenté et spécialement pour ce climat, par M. PINVAUT, facteur de pianos patenté, rue Royale, No. 204, est maintenant exposé chez

Hy. Parsons, rue du Camp, 23,

Où les amateurs et les artistes sont invités à aller le visiter.

Le système de construction de ce piano offre toutes les garanties possibles de solidité et n'est pas accessible aux variations de la température, de sorte qu'il n'est pas susceptible de se désaccorder comme les autres pianos. Il a en outre l'avantage de pouvoir s'accorder au ton des instruments et des voix sans l'aide de l'accordeur.

Ce bel instrument est estimé à 2000 et l'on consultera avec M. Parsons le mode de vente adopté par le facteur. 22 fev—6m

Dr. SAMUEL REYNOLDS,
Bureau, No 203, rue Gravier, Nlle-Orléans.

GUÉRISON des CANCERS, la TEIGNE, les TUMEURS BLANCHES, les PLAIES, les ULCÈRES de toutes sortes. Il guérit les PANARIS en très peu de temps. 18 mars—1an

Manufacture de la Confiserie coin Canal et Carondelet.

J. F. LEFÈVRE successeur de J. Vincent, a l'honneur d'informer le public qu'il fera aujourd'hui la réouverture de l'établissement situé coin Canal et Carondelet, dont il s'est rendu acquéreur.

M. Lefèvre continuera également à donner ses soins, comme par le passé, à son établissement coin des rues Royale et St-Pierre. M. L. annonce en outre qu'il a ajouté un nouveau salon à ce dernier établissement et qu'à l'avenir il y aura un salon pour les dames et un autre pour les messieurs. 24fev

F. RIHAILHO & Co.,
IMPORTATEURS
De marchandises françaises, anglaises et allemandes,
80, RUE DE CHARTRES,
Entre Bienville et Conti:

REÇU par les derniers arrivages: un assortiment complet de [illegible] de printemps.

BONNETERIE blanche et de fantaisie.

CHEMISES blanches et en couleur, Bretelles, Cravates.

MERCERIE, Broderies, Rubans, Garnitures.

GANTS et Mitaines en fils noir et beige.

ÉVENTAILS en papier et en toile.

Parfumeries, Peignes, Brosses, Parfumeries.

Articles de fantaisie, &c. &c.

MM. les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner nos marchandises [illegible] F. RIHAILHO & Co.

SAVON—100 caisses Savon de [illegible], "Bunker Hill." 100 do do Union. En magasin et à vendre par Ed. TURPIN, No 47, rue des Magasins. 22 mars

[illegible] PIERRE [illegible] J. A. [illegible]

[illegible] B J HART & CO,

Compagnie d'assurance de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle Orléans, 15 mars 1856

LES directeurs ont aujourd'hui déclaré un dividende de vingt pour cent sur les profits des derniers douze mois, et un dividende extra de 20 pour cent sur le fonds de réserve, payables sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants légaux. 16 mars—6 J. TUYES—Président

A VENDRE.

UNE PLANTATION ayant deux arpents de face au fleuve et s'étendant dans le fond jusqu'au lac Pontchartrain. Cette plantation est située dans la paroisse Jefferson, à trois milles au-dessus de l'arrivée. Il y a une belle maison et des dépendances sur la propriété qui est en culture. Pour les conditions s'adresser à JOHN STROUD & Co, No 146, rue Commune. 20 mars—10

VENTE PAR L'ADMINISTRATEUR.

L'hôtel bien connu sous le nom de HOTEL DES CHÊNES VERTS, situé à Biloxi, Miss., et tenu autrefois par Mme E. Pradat, sera vendu LUNDI 7 AVRIL prochain, sur les lieux, à Biloxi, au plus haut enchérisseur ou enchérisseurs à douze mois de crédit, à partir du jour de la vente. L'établissement est en parfait état et peut recevoir de trois à quatre cents pensionnaires. La façade, sur le Golfe est de trois arpents et demi, et la profondeur de trente-cinq arpents qui ont pour limite la baie de Biloxi. Il y a un magnifique wharf où s'arrête le steamer en allant à la Nlle-Orléans et en revenant.

Les héritiers annoncent au public qu'ils n'ont nullement l'intention d'acheter cet hôtel. Ils invitent les acheteurs à se présenter librement avec l'assurance que la vente sera faite de bonne foi. L. E. PRADAT, administrateur. 19 fev—au avril

AVIS.

HENRI WEHRMANN—Graveur et imprimeur de musique,

TRANSPORTE son domicile rue Toulouse, 26, entre Royale et Bourbon, et prévient MM les marchands et compositeurs qu'il se charge de tous genres de musique tels que: valses, polkas, romances, &c. à des prix modérés. 19 fev—30

FAURES & NORMAN,

83 et 85, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE, importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs et conserves, et marchands de comestibles en gros et en détail. 28 nov

LES soussignés ont formé ce jour une maison de commission sous la raison sociale de AD. ODIER, STOUSE & Co.
ADOLPHE ODIER,
J. G. STOUSE,
J. LEVY.
Nlle Orléans, 15 mars 1856. 16mars—6t

A vendre à l'amiable—Pour cause de départ.

LE RESTAURANT bien connu sous le nom de "Restaurant des Pêcheurs," et situé rue St Philippe No. 20, sera vendu de gré à gré, avec tous les ustensiles, meubles, etc., nécessaires à son exploitation.

La clientèle et la réputation de cet établissement sont assez belles pour qu'un acquéreur intelligent puisse y faire d'excellentes affaires. S'adresser sur les lieux à M. ABA, No 20, rue St Philippe. 20 mars—10

BAS, BAS, BAS.

NOUS venons de recevoir de la célèbre manufacture de George Brettle & Co. de Londres 15 caisses bas coton, pour dames, hommes et enfants.

5 caisses bas blancs et écrus do do.

1 caisse chemises de peau en gaze.

AUSSI

1 caisse chaussons fantaisie, pour hommes. P. & E. REILLY, 21mars coe. Canal et Royale

EN débarquement du navire H. Coker, du Havre, 20 caisses jus de framboises. 3 tonneaux fromages de Gruyère. 20 caisses fromages de Hollande. 780 dame-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons. A vendre par HENRY VALETON, 94, rue St Louis. 29m

EN débarquement du navire Léopold, de Bordeaux, 40 barriques vin rouge Cambiannes, à vendre par FERBOS FRÈRES, enc. Royale et du Maine. 26 mars—15t

DIVERS—200/2 boîtes julienne [illegible]
200/2 boîtes bouillon gras.
200/2 boîtes [illegible] doux. 100/4 do.
100 boîtes veau rôti.
100 do bœuf bouilli.
460/4 do pâtes truffes.
50/2 do cèpes à l'huile.
100/2 do champignons.
50/2 do thon mariné.
200/2 do sardines, 1500/4 do.
25/2 do petits pois.
25/2 do lamproies.
100/2 do haricots verts.
A vendre par FERBOS FRÈRES, enc. Royale et du Maine. 26 mars—1m

EN débarquement du navire Industry, venant de Bordeaux, 50 quarts pipes eau de vie Pelle, de Edmond Jauna, à vendre par L. LAMBERT, 65 rue des Magasins. 26 ms

SUCRES raffinés—25 barils Crushed, 25 do en poudre, 25 caisses en pains, En débarquement et à vendre par BERNARD TURPIN, 47, rue des Magasins. 26 mars

CORNICHONS—100 caisses cornichons de Boston et New York en 1/2 et 1/4 de gallon, à vendre par BERNARD TURPIN, 47, Magasins. 26 mars

CHARLES LEVY,
Chirurgien Pédicure,
Rue Royale No. 198,

EXTIRPE les cors, ognons, durillons et ongles rentrés dans les chairs, sans la moindre douleur. Dans l'espace de dix minutes on peut marcher à chaussure sans éprouver le moindre mal.

Les prix sont de $1 par cors ou dix piastres par an par abonnement. L'abonnement comprend une visite mensuelle des pieds au domicile du pédicure de 1 heure à 4 heures après-midi. Il visite pour les dames hors les chez elles. Il est entendu que qu'il y avait quelques pédicures en ville qui prétendent guérir les cors. Voilà dix ans que je suis à la Nouvelle-Orléans, et je ne crois pas qu'il existe un seul qui ait pu guérir radicalement [illegible]

CHARLES LEVY, rue Royale, 198. 1 fev—6 m entre St Pierre et Orléans

Seines, Eperviers,
TRÉMAILLES ET FILETS DE TOUTES SORTES.

On trouve toujours à vendre, en gros et en détail au magasin du soussigné,
No. 76, rue de Chartres,
Entre les rues Bienville et Conti,

UN très grand assortiment de seines de toutes dimensions, en fil anglais et français, ainsi qu'en fil de coton; ces seines ont toutes de très bons plombs et liège [illegible] des éperviers [illegible] P. LEVERRIER, 76, Chartres. 15mar

MANUFACTURE D'HABILLEMENTS,
POUR PLANTATION, DE LA LOUISIANE,
118, *rue du Canal, entre Royale et Bourbon.*

LE soussigné ayant terminé ses arrangements pour la manufacture, sur une très grande échelle, de vêtements pour plantations, annonce à ses amis de la campagne et aux planteurs du Sud en général qu'il est prêt maintenant à fournir des habits pour l'été et l'hiver, du linge fait pour nègres. Le linge est de la meilleure qualité et fait par des ouvriers expérimentés [illegible] P. A. HEBRARD, No 118, rue Canal, 17 mars entre Royale et Bourbon

Magasin à bon marché.
MODES ET ARTICLES DE FANTAISIE.
Pour la dernière saison.
AU PRIX COUTANT.
Encoignure Hôpital et Chartres (Condé.)
Mme FABIO.

Mme FABIO a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et aux dames en général, qu'elle a reçu de France et de New-York un assortiment complet et varié de marchandises de fantaisie et de saison, comprenant:

Chapeaux de paille unie et à jour, pour dames et demoiselles; capotes d'enfants.

Chapeaux de crêpe, couronnes de mariage et de bal.

Garnitures de fantaisie.

Broderies.

Mantelets de soie et dentelle, voiles de dentelle française.

Voiles de mariée.

Et un assortiment complet de tous les autres articles de mode.

Mme Fabio espère que son beau choix de marchandises et les prix modérés auxquels elles seront vendues *AU PRIX COUTANT*, lui assureront le bienveillant patronage du public.

Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner ses marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. Ses conditions sont des plus avantageuses.

Souvenez-vous que le magasin est au coin des rues Hôpital et Chartres. 7 mars—3 m

MEUBLES, MEUBLES,
Entrepôt du Sud.
CHAS. A. STEWART,
171 et 172, rue Canal.
8 mars—1an

Ancienne Maison
Mme P. LAFARGUE,
Rue Bourbon No. 183, près St. Louis,
Spécialité de Dentelles.
5 fev—3 m

B. PRADEL,
Rue St. Charles No. 66.

Elève de Charrière, à Paris, fabricant d'instruments de chirurgie et appareils orthopédiques,

VIENT de recevoir de France, d'Angleterre et de New-York un grand assortiment d'instruments de chirurgie et appareils orthopédiques tels que instruments d'anatomie, boîtes, trousses à dissection, boîtes, trousses autopsier trousses chirurgie, caisses complètes, caisse à trépan resection, caisse d'accouchement, boîte trousse d'accouchement, boîte cataracte, pupille artificielle, fistules, lacrimales, strabisme, pansement, caisse sonde Beniqué, boîte à vaccine, boîtes de dentistes, un assortiment complet de divers instruments assortis de prix et de grandeurs.

Appareils orthopédiques.

Tous les appareils sanctionnés et patentés par l'académie de médecine, l'académie de l'industrie, lycée des arts et société d'encouragement, bandages Burat frères, médecins, chirurgiens herniaires de la marine.

Bandage Charrière, fournisseur titulaire de la faculté de médecine et des hôpitaux universités étrangères, bandage Wickham et Hart patente anglais. Bandages de plusieurs fabricants patentés et sanctionnés par nombre d'années d'expérience, bandage pour les déviations de la colonne, ceinture hypogastrique, ceinture ventrière élastique, vulcanisée, bas, ceinture élastique, vulcanisée.

Bas lacés en peau de chien, en toile.

Genouillères élastiques, suspensoirs de divers modèles, membres artificiels, jambes bras mécaniques divers modèles, béquilles assorties, jambières a extension pour redresser les fausses ankyloses du genou; jambières pour le redressement des courbures, appareils pour redresser la déviation des pieds-bots, un complet assortiment d'appareils pour la difformité du corps humain.

Appareils à injection, de plusieurs modèles.

Clyso-injecteurs à levier, à jets continus, à double et simple piston, bidet clysoïde de voyage, de lits et d'appartement, irrigateur du docteur Eguisier, fonctionnant seul et ne demandant aucune assistance, pour toutes espèces d'injections, lavements, irrigations, douches utérines.

Hydroclyse d'Adrien Petit, à jet continu, fonctionnant d'une seule main, différents genres de divers modèles. Tous les bandages et appareils seront posés à la satisfaction des clients. Tous les instruments et appareils sont assortis de prix et grandeurs. Toutes les réparations d'instruments de chirurgie et d'appareils seront faites dans le plus bref délai.

[illegible] B. PRADEL, 66, St Charles